

Les nouveaux élèves doivent apporter un certificat de bonne conduite de leur Curé, ou s'ils ont été dans un autre Collège, du Directeur de cette institution.

Les Parents recevront trois fois par an un bulletin les informant du succès et de la conduite de leurs enfants.

Les élèves qui n'auraient aucun succès, qui seraient indociles, pernicious à leurs confrères, d'une conduite scandaleuse ou gravement suspecte seront renvoyés de la maison.

PERSONNEL DU COLLEGE

<i>Rev. E. CREVIER, V. G.</i>	Supérieur
<i>Rev. F. X. JEANNOTTE,</i>	Vice-Supérieur, Curé
<i>Réc. J. D. MEUNIER,</i>	Directeur et Préfet des Etudes
<i>Rev. A. BOUVIER,</i>	Procureur
<i>Rev. C. BESSETTE,</i>	Professeur de Philosophie
<i>Rev. J. N. BRODEUR,</i>	Professeur de Mathématiques
<i>Rev. P. P. SAURETTE,</i>	Professeur de Rhétorique
<i>Rev. C. B. JEANNOTTE,</i>	Professeur de Belles-Lettres
<i>Rev. N. RAINVILLE.</i>	Professeur de Versification
<i>M. L. RACINE, Eccl.</i>	Professeur de Méthode
<i>M. A. BERNIER, Eccl.</i>	Professeur de Syntaxe
<i>N. L. LARUCQUE, Eccl.</i>	Professeur des Eléments
<i>M. V. LAROSE, Eccl.</i>	Prof. de la classe Préparatoire
<i>M. D. HEALY, Acol</i>	Professeur d'Anglais
<i>M. J. B. P. TETREAU, Eccl.</i>	} Régents
<i>M. D. GUILBAULT, Eccl.</i>	
<i>M. O. VIENS,</i>	Professeur de Musique